Zeitschrift: L'Hôtâ

Herausgeber: Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien

Band: 30 (2006)

Artikel: Trois récits et anecdotes du temps passé

Autor: Bruckert, Raymond

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1064463

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Trois récits et anecdotes du temps passé 1

Le vin de l'hôtesse

(Le vain o l'hôtésse)

Du temps des Français², Joseph chez Antoine était forestier (fortê). Il était passablement fier et orgueilleux (pèssèbeymot fie-r a orgyoux) de sa place, comme du reste tous ceux qui avaient quelque chose à dire de plus que les autres pendant ce temps (durant çu to).

Quand Joseph faisait une déclaration, il n'était pas question de bougonner (a n'étaet pè quéstion de rébabonê). Il avait vite fait de vous ficher un rapport pour vous faire punir; et cependant, il n'était pas plus malin qu'un autre.

Un jour qu'il revenait d'une tournée à Romont, il passa chez l'hôtesse de Vauffelin et demanda une chopine (apeû d'manda aïn tchôvê). Quand il fut servi, il but une bonne gorgée (a bôt éne bonne égordgie), fit une grimace du diable, puis se mit à gronder: «Votre vin est par trop mauvais (par trop crôye), il est aigre, pire que celui de Longeau, et puis il sent la suie (apeû a sot la seûtche). Donnez-m'en voir de l'autre, qu'un homme comme moi puisse boire, celui-ci est bon pour vos paysans qui n'y connaissent rien (ctu-ci ét bon por vôtés payijans qu'n'y c'enôchot ro).»

Ma foi, la pauvre hôtesse qui n'avait qu'une espèce de vin ne sut rien faire d'autre que d'aller pleurer à la cuisine. Mais elle avait une jeune servante du Val-Delà³ (éne djôvéne donzalle du Vô d'là) qui lui dit de ne pas tant s'en faire, qu'elle saurait satisfaire le forestier.

Elle alla à la chambre, prit la chopine qui était encore demi-pleine, la remplit avec de l'eau (*le ropitre avae d'l'ôve*), puis dit à l'hôtesse: «Tenez, portez-lui ceci.»

Quand Joseph eut goûté son nouveau vin, il claqua deux ou trois fois sa langue contre son palais (Quand Djosaph ôt épeurvè son neû vaïn, a coqua doues ou traes vaes sa logue contre son palais): «Ah! dit-il, cette fois, oui, ceci change la question (Hâ! dieja-t-é, çte vae, chyé, çoci tchandge la quéstion).»



Les souliers de François-Louis

(Les sulès o François-Louis)

Une fois qu'il brûlait à Boujean, les hommes de Plagne partirent avec la pompe, dégringolèrent la pente et travaillèrent à éteindre l'incendie (travayiraint à détaindre l'aincendie). Quand on fut maître du feu, on les renvoya en haut chez eux, mais il y en eut qui restèrent et allèrent d'un cabaret à l'autre.

Ma foi, ils devinrent passablement «assommés» (Ma fae, as v'gniraint pèssèbeymot élôdgies), et ne se mirent en chemin pour rentrer qu'au milieu de la nuit. En gravissant la forêt de la Paroi⁴, ils se prirent de chicane et commencèrent à se battre (as s'pruraint de tchicane apeû ac'mociraint à s'battre). François-Louis, qui était un de ceux qui avaient le plus bu, sauta tout à coup sous le chemin (dô le tch'main), ôta ses souliers et remonta pour participer à la bagarre, mais les autres avaient poursuivi leur route et il ne put pas les rattraper (apeû a ne pya pè les rattaindre).

Quand il arriva chez lui et que sa femme vit qu'il était ivre et pieds déchaussés, elle se mit à gronder:

— Qu'as-tu fait de tes souliers (Qu'ès-te fait de tes sulès)?

- Je les ai ôtés (I les è révès).

- Pourquoi les as-tu ôtés (Porquè | Le vieux Louis les ès-te révès)?
- Pour être plus leste pour me battre (Por étre pu léste por me battre).
- Avec qui t'es-tu battu, avec qui es-tu revenu (Avae quô t'és-te battu, avae quô és-te r'veni)?
- Avec mes camarades (Avae mes cam'rèdes).
- Qui est-ce, tes camarades (Quô ét-co, tes cam'rèdes)?
- Ceux qui sont revenus avec moi (Caes qu'sont r'veni avae mo).
- Oui, mais qui donc est revenu avec toi (Ae, mais quô don ét r'veni avae to)?
- Mes camarades, que je te dis (Mes cam'rèdes, qu'i te diejé).

Elle n'en put rien tirer d'autre. Quant aux souliers, le berger des chèvres les retrouva bien après, qui étaient là à moitié pourris (I n'o pya ro tirie autre tchôse. Quant és sulès, le bardgie des tchievres les r'trova mante o-n aprés, qu'étaint là mitan pourris).



(Le véye Louis)

Etant jeune, Louis chez Claudine était un beau grand compagnon (ain bé grôs compagnon) qui vivait seul avec sa mère qu'il craignait beaucoup (qu'a dotaet mante). Elle avait envie qu'il se mariât avec une nièce (qu'a s'maryi avae éne nie-ce) qu'elle avait au Val-Delà, mais lui aimait et fréquentait une fille de Vauffelin, c'est pourquoi il ne voulait pas entendre parler de sa cousine (sa cuséne). Sa mère avait beau lui dire et lui répéter qu'elle était plus belle, plus robuste, plus riche que sa blonde de Vauffelin (pus balle, pus rôbuchte, pus réche qu'sa blonde de Vauff'lain), rien n'y faisait; cependant, pour avoir la paix et ne pas faire trop grand dépit à la Claudine (por avae la paix a ne pè faire trop grand dépét o la Yaudine), il fit semblant d'aller moins souvent à la veillée (mains s'vot u laevre) à Vauffelin, mais il v allait pendant la nuit en cachette de sa mère. Dans ce temps comme maintenant (De çu to comme mit'nant), il se trouva des personnes complaisantes qui le dénoncèrent (qu'le récusiraint). La Claudine se mit donc à surveiller son fils. Un matin qu'elle avait guetté, elle s'aperçut que Louis avait découché. Elle descendit donc à Vauffelin armée d'une grande verge de coudrier (éne grôsse vardge de cϞdre). Elle le croisa qui remontait.

Elle ne lui dit rien, mais se mit à reprit le suivre avec sa verge comme s'il s'agissait d'une bête qu'on a été chercher en dommage⁵ (qu'o-l-ét oyu cru o dommèdge). Arrivés au village, elle le suivit toujours jusque chez eux. Le brave garçon en conçut une telle honte qu'il ne fit ni une ni deux, il se vêtit «des dimanches» et alla s'engager dans les rouges⁶ de Paris (apeû alla s'ogadgie dans les roudges de Paris).

La Claudine se repentit alors d'avoir fait une telle honte (éne télle vargogne) à son fils, mais il était trop tard. Elle pleura beaucoup (I pyéra mante), jura que si Louis revenait au pays avant qu'elle soit morte (d'vant qu'i saet morte), elle le laisserait se marier selon son inclination, et comme elle ne pouvait pas tenir toutes ses terres seule, elle en remit la plus grande partie (y'o r'môt la pus grôsse partie), et n'en garda que ce qu'il ses ha lui fallait pour hiverner une vache.

Lorsque Louis eut fini son temps et qu'il revint de Paris, il trouva sa cousine du Val-Delà et son amie de Vauffelin les deux mariées (les doues maryèes), sa mère bien vieille, plus dans le cas de faire un ménage (pus dans l'eas d'faire ain ménèdge), de sorte véyes m qu'il se mit de suite en quête d'une partot) autre femme. Il se maria quelques et à c mois après (A s'marya quéques maes les au aprés) avec une bonne fille du village, voiyadge

paysar

Au après fit sav de sa morte petit] har'tan du Va rassen har'tés décide de rec d'envo qui y les cho qu'y a tch'mai

Il r sa fen conset avaet b à pied cet un secour les and bien re reprit les terres que sa mère avait amodiées, et se remit à son train de paysan.

e s'il

u cru

elle

eux.

telle

leux,

alla

Paris

es de

alors

e télle

trop

pyéra

it au

d'vant

it se

, et

tenir

emit a pus

qu'il

emps

ra sa

ie de

dones

plus

(pus

sorte

l'une

ques

maes

lage,

ie.

été

Au bout d'une paire d'années, bien après le décès de la Claudine, on lui fit savoir qu'une de ses tantes, du côté de sa mère (d'la rive de sa mére), était morte à Paris et qu'elle avait laissé un petit héritage (qu'y avaet lachie éne p'tite har'tance) à partager entre ses parents du Val-Delà et lui. Ces héritiers se rassemblèrent à Reconvilier (Çaes har'tés s'rossaimbyiraint à R'convyie) et décidèrent que le meilleur moyen de recueillir ce qui leur revenait était d'envoyer un des leurs à Paris. Louis qui y avait demeuré, qui connaissait les chemins, fut donc délégué (Louis qu'y avaet d'mourè, que c'gnôchaet les tch'mains, fôt don délégue).

Il revint à la maison, dit adieu à sa femme et à ses enfants, revêtit ses habits de soldat qu'il avait bien conservés (r'véta ses èyons de soldat qu'al avaet bain consarvès) et se mit en route, à pied, pour Paris. Il comptait que cet uniforme lui serait d'un grand secours dans son voyage, parce que les anciens militaires étaient toujours bien reçus tout partout (por ço qu'les véyes militaires étaint adé bain r'ais tot partot) et qu'ils trouvaient à manger et à coucher meilleur marché que les autres voyageurs (qu'les autres voiyadgeous).



...elle laissa tomber son seau à traire et lui sauta au cou.

Il se passa bien une année et demie qu'on n'eut rien de nouvelles de Louis (qu'o n'ôt ro d'novalles de Louis). Sa femme était au désespoir, chacun lui disait que bien sûr il était mort, ou bien qu'il l'avait abandonnée,

que, dans tous les cas, jamais elle ne voulait le revoir (djamais i ne vyaet le r'vae); il n'y avait que Jacob l'hôtelier (Djèco l'hôte), un vieil ami de son mari, qui lui prenait bas⁷, qui l'encourageait en lui disant: «N'écoutez pas les gens,

je connais Louis, je suis sûr qu'il veut revenir (N'acoutèz pè les dgeos, i c'gnôché Louis, i sés chur qu'a veût r'veni), qu'il reviendra, que vous aurez bientôt de ses nouvelles, mais Paris est bien loin d'ici, on ne peut pas envoyer des lettres comme on veut (o n'peût pè oviere des lattres comme o veût), prenez seulement courage et patience, il ne sert rien de tant vous tourmenter (a n'sie-t ro de tant vos tourmenté).»

Jacob avait raison. Au printemps, un homme du *Val-Delà* vint lui dire que le lendemain, elle devait mener une de ses génisses à la foire de Chaindon (*i davaet m'nê éne d'ses dj'nésses o la faere de Tchaindon*) et que Louis avait fait savoir qu'il s'y trouverait.

Toute joyeuse, elle s'en alla avec sa génisse, la mena sur la foire et la vendit, mais elle eut beau regarder de tous les côtés, elle ne vit personne qui ressemblât à son Louis (i n'vôt nyaïn que r'sobyi o son Louis); elle revint donc à Plagne plus désolée, plus en mal de lui que jamais (pus désolèe, pus o mô de yu que djamais).

Le lendemain soir, les enfants folâtraient devant les portes (Le lod'man l'sér, les ofants faelayaint d'vant les portes) pendant qu'elle trayait sa vache; elle entendit qu'on l'appelait dehors en criant comme s'il était arrivé quelque chose. Elle bondit sur le chemin et vit un grand homme,

vêtu presque comme un monsieur (aïn grôs l'homme, véti quèsi comme aïn chire), qui tenait le petit Victor sur les bras et qui l'embrassait.

Vous pouvez vous penser comme elle devint frappée en reconnaissant son Louis (Vos pyaez vos musê comme i v'gna fri o r'cgnôchant son Louis); elle laissa tomber son seau à traire et lui sauta au cou (apeû yi sauta u cae). Quand ils furent dans la chambre, il lui expliqua qu'il avait été retardé d'un jour, c'est pourquoi il n'avait pas pu se trouver la veille à la foire de Chaindon, comme il l'avait compté (comme a l'avaet djôbyè).

Quant à l'héritage de la tante de Paris, il avait, dit-il, dû soutenir un procès qui avait tout mangé, et qu'il n'avait rien pu obtenir que ce que lui avait coûté sa vie et son voyage (qu'ço qu'y avaet côtè sa vie a son voiyèdge). Ses parents du Val-Delà l'ont-ils cru? Je n'en sais rien (I n'o sas ro), mais dans tous les cas, il ne fut pas plus riche après qu'avant.

Louis se mit à conduire ses bêtes comme s'il n'avait jamais été hors du lieu (feû du yuè). Plus tard il fut nommé justicier (Pus tèrd a fôt nonmè djusticie). Souvent ses voisins le consultaient, parce qu'il était de bon conseil et bien estimé. Il devint très vieux, bien avancé dans les nonante (baïn avancie dans les nonante), et ses dernières années, il vivait tout seul,

faisant son *tripot* lui-même (*son tripot* yu-méme).

Il aimait à raconter aux jeunes gens ce qu'il avait vu pendant ses voyages à Paris et à l'époque où il était dans les rouges; pendant les longs soirs d'hiver (durant les longs sérs d'heûver), sa chambre était toujours remplie de garçons (son paye étaet adé pyaïn de bouebes) qui allaient à la veillée pour écouter les histoires au vieux Louis.

Un jour, il alla au pâturage aux bœufs pour prendre du gui sur un vieux sapin que le vent avait renversé, et quand il eut chargé le paquet qu'il voulait rapporter à ses chèvres, une faiblesse le prit et il fallut le ramener chez lui où il mourut pendant la nuit (Ain djor, al alla u tchampaye és bæûfs por prore du vi chu aïn véye sapaïn qu'l'ôre avaet r'varsè, apeû quand al ôt tchardgi le paquét qu'a vyaet rapportê o ses tchievres, éne faebyasse le prôt apeû a faya le ram'nê tchez yu ouve a m'ra durant la neût).

Raymond Bruckert illustrations de Rémy Grosjean



R.G.

plu.

tripot

gens ages dans soirs ûver), aplie in de oour uis. aux r un ersé, qu'il une ener nuit bæûfs l'ôre dgi le evres, m'nê

kert jean

R.G.

Le Val-Delà ou Val de Moutier (Vallée de Tavannes ou Orval) vu à travers Pierre-Pertuis, le passage naturel aménagé par les Romains. Au premier plan, Tavannes. Tout à l'arrière-plan à droite, le hameau de Chaindon, siège de la foire du même nom. Reconvilier, invisible, est dans le prolongement plus à droite.

Document prêté par la Bibliothèque nationale suisse

Notes

- ¹ Voir notice bibliographique.
- ² La principauté épiscopale de Bâle fut occupée par la France de 1792 à 1814.
 - ³ La vallée de Tavannes, l'Orval.
- ⁴ Forêt très escarpée sur le droit de la montagne de Plagne.
- ⁵ Utilisé pour le bétail qui a fait des dégâts aux cultures.
- ⁶ Des indices nous incitent à penser qu'il s'agit de l'infanterie française de l'époque, vêtue d'une culotte garance de 1835 à 1915.
 - 7 Oui la calmait.
 - ⁸ Qui exerce la basse justice dans son village.
 - ⁹ Son ménage.

Notice bibliographique

Veillés de jadis, contes et légendes du terroir en Bas-Erguël, par Raymond Bruckert, illustrations de Rémy Grosjean.

Présentation en deux parties :

- 1. 28 récits et anecdotes du temps passé avec citations de patois francoprovençal. Textes d'Alfred Grosjean (1844-1920), bourgeois de Plagne, préfet de Delémont, remaniés avec la collaboration du *Glossaire des patois de la Suisse romande de Neuchâtel* (Christelle Godat);
- 2. 19 histoires vraies, et autres récits

imaginaires tirés de la tradition orale ou créés pour son renouvellement.

Ces *Veillées de jadis*, environ 165 pages, seront éditées par la revue *Intervalles* le dernier trimestre 2006, et alors disponibles au prix approximatif de fr. 20.- à fr. 25.-

- au Secrétariat d'*Intervalles*, M^{me} Françoise Hirschi, 2515 Prêles, téléphone 032 315 19 01, télécopie 032 315 14 68, courriel: revue@intervalles.ch;
 - chez les libraires;
- chez l'auteur, Raymond Bruckert, 2536 Plagne, avec une dédicace, tél. & fax 032 358 14 42, courriel: draize@bluewin.ch

le

det

sec

de